L'accessibilité au sport et à ses équipements - Mise en oeuvre

N°84 TARIF TTC : 49,00 € -

Présentation

De nombreux équipements sportifs sont encore difficilement accessibles aux personnes souffrant d'un handicap. Si des progrès sensibles ont été réalisés depuis la loi de 1975, la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées permet de nouvelles avancées pour la reconnaissance et l'intégration des personnes handicapées.
Ce Dossier d'experts rappelle les principes et les exigences de cette loi qui doivent guider les maîtres d'ouvrage dans la création ou la restructuration d'équipements sportifs, afin de satisfaire les besoins des personnes handicapées ou en situation de handicap, que ce soit comme spectateurs, comme pratiquants occasionnels ou comme sportifs de compétition.
Après avoir défini la législation en matière de handicap et précisé les handicaps, il est proposé une lecture opérationnelle de la loi pour les équipements sportifs construits ou restructurés, ainsi que des exemples dans les domaines des sports de pleine nature, en gymnase, en établissement de bains et en patinoire.

accessibilité - handicap - équipements sportifs - pratiques sportives - loi du 11 février 2005

Extrait du sommaire

1 Législation et réglementation relatives au handicap
- Le cadre législatif général
- Le cadre réglementaire relatif à l'accessibilité des équipements
- Rappel sur les objectifs de la loi et de la réglementation.

2 Les différents types de handicaps
- Le handicap en France et son évolution
- Les principes retenus par les institutions normatives
- Les déficiences communément rencontrées
- La pratique sportive des handicapés

3 La mise en oeuvre de dispositions actuelles relatives au handicap
- Rappels sur les avancées relatives à l'accessibilité
- L'accessibilité des équipements sportifs
- La mise en oeuvre opérationnelle de l'accessibilité des équipements sportifs
- Les activités physiques et sportives de pleine nature
- Les pratiques sportives en gymnase, en halle de sport
- Les pratiques sportives en patinoire
- Les pratiques physiques et sportives en établissement de bains
- Les modifications d'échéances